

Questions au Feuilleton

1. a) L'organisme de développement international SUCO étant une organisation non gouvernementale privée, il conviendrait de lui poser directement cette question. b) SUCO est une organisation non gouvernementale privée. Outre les programmes que le gouvernement canadien appuie financièrement par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, le SUCO peut mettre en œuvre, dans les pays en développement, des programmes dont l'organisation bénéficiaire, qu'elle soit gouvernementale ou non gouvernementale, peut couvrir une partie des frais.

2. Voir 1.a) ci-dessus.

3. Voir 1.a) ci-dessus.

4. A sa réunion du 10 mars, le Conseil du Trésor a examiné et accueilli un appel du secrétaire d'État aux Affaires extérieures concernant la restitution de \$522,000 pour la contribution établie pour deux ans dont le versement par l'ACDI à SUCO a été approuvé.

La décision du Conseil traduit les espérances actuelles concernant l'inflation à l'étranger et l'octroi d'une petite indemnité de prévoyance pour régler les dépenses liées aux évacuations d'urgence pour raisons médicales et autres et répondre à d'autres demandes urgentes mais imprévues.

5. Non.

6. Voir 1.a) ci-dessus.

7. La création d'une organisation appelée la Fondation Canada/tiers monde, ou autrement, est une possibilité parmi d'autres envisagées pour l'amélioration de notre programme d'assistance technique dans les pays en développement. La fondation n'a pas encore de statut officiel puisqu'elle est encore à l'état de projet. Cette possibilité avait d'ailleurs été évoquée avant la mise sur pied du Secrétariat de prospective.

8. a) Voir 1.a) ci-dessus. b) SUCO est une organisation non gouvernementale privée qui obtient ses propres fonds de diverses sources. Voir aussi la partie 1.b) ci-dessus.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 4733 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Mme le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LE POURCENTAGE DE L'AIDE ÉTRANGÈRE QUE REPRÉSENTE L'AIDE ALIMENTAIRE

Question n° 4733—**M. Mazankowski:**

1. Quel pourcentage du total de l'aide étrangère accordée par le Canada l'aide alimentaire a-t-elle représenté en a) 1981-1982, b) 1982-1983?

2. Pour l'ensemble et chacun des pays bénéficiaires, quels ont été le volume et la valeur en dollars de chaque denrée alimentaire fournie par le Canada sous forme d'aide étrangère en a) 1981-1982, b) 1982-1983?

3. Quel pourcentage des exportations agricoles du Canada les contributions accordées sous forme d'aide alimentaire ont-elles représenté, par produit, en a) 1981-1982, b) 1982-1983?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Smith: Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, lorsque j'ai dû m'interrompre j'étais en train d'expliquer que les partis conservateur et libéral s'entendent comme larrons en foire pour priver les Canadiens de possibilités d'emploi.

Je sais qu'un grand nombre de Canadiens ont été amèrement déçus au moment de la présentation du budget, il y a un peu plus d'une semaine. Ils avaient espéré que le budget laisserait entrevoir la reprise économique et, par le fait même, leur retour au travail. Les gens de la région que je représente avaient également escompté que le gouvernement comprendrait dans quel abîme sont plongées certaines vieilles municipalités lorsque des entreprises, certaines bien établies, décident de fermer leurs portes et de s'en aller. Certaines sont attirées vers d'autres municipalités, peut-être par des avantages supplémentaires. Certaines rationalisent leurs entreprises, comme elles aiment à le dire, de façon à maximiser les bénéfices. D'autres quittent totalement le Canada, certaines pour les États-Unis, de façon que la société mère ait une plus grande part du marché nord-américain, et d'autres encore quittent carrément le continent.